

2023-1491  
2024-07-08



\*\* CONTENANT \*\*

GROUPE 4D INSECTICIDE

## BUTEO start 480 FS

### SUSPENSION

BUTEO start 480 FS est un insecticide systémique pour le traitement des semences, pour la protection en début de saison de soja, de colza, et de moutarde (oléagineux et condimentaire) contre certains insectes nuisibles.

### COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Flupyradifurone ..... 480 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,029 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003 % à titre d'agents de conservation.

No. D'HOMOLOGATION 31451 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT UTILISATION



ATTENTION POISON

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 1 à 1 000 L

BAYER CROPS SCIENCE INC.  
200-160 Quarry Park Blvd., SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE (24 HEURES) : 1 800 334-7577

RENSEIGNEMENTS AUX PRODUCTEURS : 1 888 283-6847

#### RESTRICTIONS D'EMPLOI SPÉCIALES :

Ce produit ne contient aucun colorant. Les semences traitées avec BUTEO start 480 FS doivent être visiblement colorées. La réglementation relative à la coloration des semences traitées qui s'applique en vertu de la *Loi sur les semences* doit être suivie à la lettre lorsqu'on utilise ce produit.

Destiné aux systèmes commerciaux de traitement des semences (installations et travailleurs effectuant le traitement à l'aide de dispositifs portatifs), en milieu fermé seulement. Le transfert en milieu fermé comprend le mélange, le chargement et l'étalonnage, ainsi que l'équipement de traitement en milieu fermé. Aucun transfert de BUTEO start 480 FS à l'air libre n'est permis.

#### MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Pour manipuler BUTEO start 480 FS ou les semences traitées avec BUTEO start 480 FS, travailler dans un endroit bien ventilé. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures ou des bottes pendant le mélange, le chargement, le traitement, l'ensachage, la couture et l'empilement des semences traitées et pendant le nettoyage et les réparations. De plus, les préposés au nettoyage et aux réparations pour le traitement de semences de colza et de moutarde doivent porter un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté. Pratiquer une bonne hygiène personnelle, se laver les mains ou toute autre partie exposée de la peau à l'eau chaude et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Aucun aliment, boisson ou produit du tabac ne doit se trouver sur les lieux d'entreposage ou d'utilisation du produit. Appliquer uniquement de manière à ce que ce produit n'entre pas en contact avec les travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls les travailleurs portant l'équipement de protection individuelle peuvent être présents pendant le traitement, l'ensachage, la couture et/ou l'empilage. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1 888 283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

#### PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

#### MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. La semence déversée accidentellement ou exposée à l'air libre doit être incorporée au sol ou enlevée de la surface du sol. Suivre les pratiques exemplaires de gestion afin de réduire l'exposition des insectes pollinisateurs à la poussière lors de la mise en terre de semences traitées; consulter les instructions complètes, *Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion*, sur le site Web de Santé Canada ([www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs](http://www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs)).

#### ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit uniquement dans son contenant d'origine, à l'écart des engrais. Garder le contenant fermé. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer à une température supérieure à 35 °C. Ne pas laisser le produit geler.

#### ÉLIMINATION :

Élimination du contenant :

##### Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Si la bouillie peut accueillir le volume d'eau, ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

##### Contenants récupérables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

##### Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

##### Élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.



\*\*LIVRET\*\*

GROUPE 4D INSECTICIDE

## BUTEO start 480 FS

### SUSPENSION

BUTEO start 480 FS est un insecticide systémique pour le traitement des semences, pour la protection en début de saison de soja, de colza, et de moutarde (oléagineux et condimentaire) contre certains insectes nuisibles.

### COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Flupyradifurone ..... 480 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,029 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-à raison de 0,0003 % à titre d'agents de conservation.

No. D'HOMOLOGATION 31451 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION



ATTENTION POISON

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 1 à 1 000 L

BAYER CROPSCIENCE INC.  
200-160 Quarry Park Blvd., SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE (24 HEURES) : 1 800 334-7577

RENSEIGNEMENTS AUX PRODUCTEURS : 1 888 283-6847

RESTRICTIONS D'EMPLOI SPÉCIALES : Ce produit ne contient aucun colorant. Les semences traitées avec BUTEO start 480 FS doivent être visiblement colorées. La réglementation relative à la coloration des semences traitées qui s'applique en vertu de la *Loi sur les semences* doit être suivie à la lettre lorsqu'on utilise ce produit.

Destiné aux systèmes commerciaux de traitement des semences (installations et travailleurs effectuant le traitement à l'aide de dispositifs portatifs), en milieu fermé seulement. Le transfert en milieu fermé comprend le mélange, le chargement et l'étalonnage, ainsi que l'équipement de traitement en milieu fermé. Aucun transfert de BUTEO start 480 FS à l'air libre n'est permis.

	Table des matières	Numéro de section
Renseignements généraux	Avis à l'utilisateur	1
	Le produit	2
Sécurité et manutention	Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs	3
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	4
	Mises en garde environnementales	5
	Entreposage	6
	Élimination	7
Mode d'emploi	Cultures et insectes	8
	Soja	8.1
	Colza, Moutarde (oléagineux et condimentaire)	8.2
	Mélanges en cuve	8.3
	Restrictions d'emploi et limitations	9
	Restrictions d'emploi	9.1
	Qualité des semences et entreposage des semences traitées	9.2
	Étiquetage des semences traitées	9.3
	Restrictions d'emploi spéciales	9.4
	Instructions de mélange	10
	Cultures de rotation	11
	Recommandations sur la gestion de la résistance	12

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Section 1 – Avis à l'utilisateur

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### Section 2 – Le produit

BUTEO start 480 FS est un insecticide systémique pour le traitement des semences, qui protège certaines cultures des dommages causés par les insectes broyeurs et suceurs indiqués, par contact et par activité systémique.

## SÉCURITÉ ET MANUTENTION

### Section 3 – Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs

#### MISES EN GARDE

##### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif en cas d'ingestion.

Pour manipuler BUTEO start 480 FS ou les semences traitées avec BUTEO start 480 FS, travailler dans un endroit bien ventilé. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures ou des bottes pendant le mélange, le chargement, le traitement, l'ensachage, la couture et l'empilement des semences traitées et pendant le nettoyage et les réparations. De plus, les préposés au nettoyage et aux réparations pour le traitement de semences de colza et de moutarde doivent porter un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté. Pratiquer une bonne hygiène personnelle, se laver les mains ou toute autre partie exposée de la peau à l'eau chaude et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Aucun aliment, boisson ou produit du tabac ne doit se trouver sur les lieux d'entreposage ou d'utilisation du produit. Appliquer uniquement de manière à ce que ce produit n'entre pas en contact avec les travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls les travailleurs portant l'équipement de protection individuelle peuvent être présents pendant le traitement, l'ensachage, la couture et/ou l'empilage.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1 888 283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

### Section 4 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

#### PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	
En cas d'ingestion	Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

#### Section 5 – Mises en garde environnementales

Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. La semence déversée accidentellement ou exposée à l'air libre doit être incorporée au sol ou enlevée de la surface du sol.

Suivre les pratiques exemplaires de gestion afin de réduire l'exposition des insectes pollinisateurs à la poussière lors de la mise en terre de semences traitées; consulter les instructions complètes, *Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion*, sur le site Web de Santé Canada ([www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs](http://www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs)).

#### Section 6 – Entreposage

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Entreposer le produit uniquement dans son contenant d'origine, à l'écart des engrais. Garder le contenant fermé. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil.  
Ne pas entreposer à une température supérieure à 35 °C. Ne pas laisser le produit geler.

## Section 7 – Élimination

Élimination du contenant

### Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Si la bouillie peut accueillir le volume d'eau, ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

### Contenants récupérables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

### Élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## MODE D'EMPLOI

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

## Section 8 – Cultures et insectes

Destiné aux systèmes commerciaux de traitement des semences (installations et travailleurs effectuant le traitement à l'aide de dispositifs portatifs) équipés de systèmes de transfert fermés, comprenant de l'équipement de mélange, de chargement, d'étalonnage et de traitement fermé. Ne pas utiliser dans les trémies, les semoirs, les boîtes de poudre mouillable ou tout autre matériel similaire servant au traitement des



semences à la ferme. Lire toute l'étiquette et respecter toutes les directives et mises en garde avant d'utiliser.

S'assurer que le produit est mélangé à fond avant l'application ou utiliser un contenant entier à la fois. Maintenir une agitation constante de la bouillie durant l'application. Une couverture complète des semences est nécessaire pour assurer la protection maximale des semences. Appliquer BUTEO start 480 FS en utilisant de l'équipement de traitement des semences avec de la bouillie, qui procure une couverture uniforme des semences. On n'obtiendra pas le degré de suppression souhaité des insectes si la couverture des semences est inégale ou incomplète.

Lorsque des échelles de doses sont indiquées, utiliser la dose la plus élevée lorsqu'on prévoit un degré d'infestation élevé des insectes. Si le degré d'infestation des insectes est élevé, un insecticide foliaire peut être nécessaire et il faut donc inspecter les cultures à intervalles réguliers pour déterminer le degré d'infestation.

Attendre que les semences soient sèches avant de les ensacher ou de les entreposer dans des contenants en vrac. Les semences traitées avec BUTEO start 480 FS peuvent réduire le débit d'écoulement dans le semoir. Un recalibrage du semoir peut être nécessaire pour obtenir le taux de semis approprié avant la mise en terre.

BUTEO start 480 FS peut être utilisé comme produit additionnel à un autre produit de traitement de semences.

### 8.1 Soja

Insectes	Dose de BUTEO start 480 FS		Observations
	mL de produit par 140 000 semences	mg m.a. par semence	
Puceron du soja, chrysomèle du haricot	13,3 à 20	0,045 à 0,068	NE PAS effectuer une application ultérieure d'un insecticide du Groupe 4D (par exemple, application dans le sillon, au sol ou foliaire) après avoir mis en terre des semences traitées avec BUTEO start 480 FS.

### 8.2 Colza, Moutarde (oléagineux et condimentaire)

Insectes	Dose (mL de BUTEO start 480 FS par 100 kg de semences)	Observations
Puce terrestre	625 à 1 042	NE PAS effectuer une application ultérieure d'un insecticide du Groupe 4D (par exemple, application dans le sillon, au sol ou foliaire) après avoir mis en terre des semences traitées avec BUTEO start 480 FS.

### 8.3 Mélanges en cuve

Pour le traitement des semences de soja, les produits suivants peuvent être mélangés avec BUTEO start 480 FS, soit dans la bouillie de traitement des semences ou appliqués ultérieurement sur les semences : EverGol Energy, EverGol Xtend, Allegiance FL.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Bayer CropScience Inc. au 1-888-283-6847 ou [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Bayer CropScience Inc. n'a pas complètement évalué le rendement (efficacité) du produit et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour l'ensemble des mélanges en cuve possibles, des conditions environnementales ou des variétés végétales. Effectuer un test de germination sur une petite partie du lot avant de soumettre la totalité du lot à un produit pour le traitement des semences.

Pour le mélange en cuve, utiliser des systèmes de transfert en milieu fermé seulement. Le transfert en milieu ouvert n'est pas permis.

## Section 9 – Restrictions d'emploi et limitations

### 9.1 RESTRICTIONS D'EMPLOI

- Quel que soit le type d'application (foliaire ou traitement des semences), ne pas appliquer plus de 400 g de matière active (flupyradifurone) par hectare par saison.
- Ne pas faire paître le bétail ni le nourrir de fourrage et de foin de soja.

### 9.2 QUALITÉ DES SEMENCES ET ENTREPOSAGE DES SEMENCES TRAITÉES

Comme la qualité des semences est liée à des conditions indépendantes de la volonté de Bayer CropScience Inc., la société ne garantit pas la germination des semences mises de côté pour l'année suivante. Il n'est pas recommandé de traiter des semences

endommagées ou rayées par de l'équipement ou à faible degré de germination et d'une vigueur et d'une qualité médiocres.

Le traitement de semences très endommagées par de l'équipement, ou de semences d'une faible vigueur et d'une qualité médiocre peut réduire la germination et/ou la vigueur des semences et des plantules. Si l'on ne connaît pas la qualité du lot de semences, faire des tests de germination sur une petite partie du lot avant de soumettre la totalité du lot au traitement chimique sélectionné.

### 9.3 ÉTIQUETAGE DES SEMENCES TRAITÉES

Tout contenants ou emballages qui contiennent des semences traitées pour la vente ou l'emploi au Canada doivent être marquées ou étiquetées comme suit :

- Ces semences ont été traitées avec le protecteur de semences BUTEO start 480 FS, qui contient du flupyradifurone.
- Ne pas utiliser pour l'alimentation destinée à la consommation humaine ou animale ou pour la transformation en huile. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes durant le semis et la manipulation de semences traitées et pendant le nettoyage, l'entretien et les réparations. Des gants résistant aux produits chimiques ne sont pas requis à l'intérieur d'un équipement de plantation a cabine fermée.
- Utiliser uniquement avec de l'équipement de semis doté d'une cabine fermée.
- Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. La semence déversée accidentellement ou exposée à l'air libre doit être incorporée au sol ou enlevée de la surface du sol.
- Suivre les pratiques exemplaires de gestion afin de réduire l'exposition des insectes pollinisateurs à la poussière lors de la mise en terre de semences traitées; consulter les instructions complètes, *Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion*, sur le site Web de Santé Canada ([www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs](http://www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs)).
- Le surplus de semences traitées devraient être ensemencé au double du taux de semis normal sur le périmètre des tournières ou enfoui à l'écart des sources d'eau.

### 9.4 RESTRICTIONS D'EMPLOI SPÉCIALES

Ce produit ne contient aucun colorant. Les semences doivent être visiblement colorées au moment du traitement. La réglementation relative à la coloration des semences traitées qui s'applique en vertu de la *Loi sur les semences* doit être suivie à la lettre lorsqu'on utilise ce produit.

Section 10 – Instructions de mélange
--------------------------------------

Lorsque le produit est appliqué avec du matériel de traitement des semences conçu pour traiter les semences avec une bouillie, au besoin, verser environ la moitié ou les

deux tiers de l'eau nécessaire dans le réservoir, suivie des produits d'association pour le traitement des semences, et de BUTEO start 480 FS. L'ordre séquentiel dépend des produits d'association et du matériel d'application utilisé. Attendre que chaque élément se disperse complètement avant d'ajouter un nouveau produit, jusqu'à l'obtention d'une suspension uniforme. Une fois que tous les produits d'association de la bouillie ont été ajoutés et se sont dispersés complètement, ajouter le reste d'eau pour obtenir le volume de bouillie approprié et mélanger jusqu'à uniformité. Ne pas entreposer les bouillies mélangées pendant plus de 72 heures. Maintenir une agitation suffisante jusqu'à l'application des bouillies de traitement. Pour obtenir d'autres instructions sur l'utilisation, l'ordre de mélange des divers éléments de la bouillie, ou d'autres suggestions d'application, communiquer avec votre représentant Bayer CropScience.

Avant et durant l'application, BUTEO start 480 FS doit être bien agité afin d'assurer le mélange uniforme du produit. Maintenir à une température supérieure à 10 °C avant et durant l'application. Ne pas appliquer de chaleur directement sur le contenant.

#### Section 11 – Cultures de rotation

Toute culture indiquée sur cette étiquette, ou toute culture pour laquelle une limite maximale de résidu (LMR) pour l'ingrédient actif a été établie, peut être semée dans les zones traitées dès qu'il est possible de le faire, d'un point de vue pratique, après la dernière application.

La replantation immédiate s'applique aux cultures suivantes :

Céréales (sauf le riz), luzerne, arachide, légumes-racines (sauf la betterave à sucre), légumes-tubercules et légumes-cormes, légumes-bulbes, légumes-feuilles, légumes-pétiotes, légumes-tiges et légumes-fleurs du genre *Brassica*, légumineuses (graines et gousses), légumes-fruits, cucurbitacées, houblon, fruits à pépins, petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium* (sauf le pimbina), petits fruits de plantes grimpantes y compris les raisins, petits fruits de plantes naines, y compris la fraise, les noix, les fruits à noyau, les mûres et framboises, le soja, les colza (sous-groupe de cultures 20A), les graines de moutarde (de type condimentaire).

Un intervalle de replantation de 6 mois s'applique pour les betteraves à sucre.

Les cultures d'engrais vert et les autres cultures-abri non destinées à la consommation humaine ou animale sont des cultures de rotation acceptables qui ne demandent pas un intervalle de replantation après le traitement. Ne pas utiliser ces cultures-abri comme fourrage ni les récolter pour l'alimentation humaine ou animale.

Pour toutes les autres cultures, un intervalle de replantation de 12 mois doit être respecté.

#### Section 12 – Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, BUTEO start 480 FS contient un insecticide appartenant au Groupe 4D. Toute population d'insectes peut renfermer des individus

naturellement résistants à BUTEO start 480 FS et à d'autres insecticides du Groupe 4D. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le BUTEO start 480 FS ou les insecticides du même Groupe 4D avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer CropScience par Internet à l'adresse [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca) ou en composant le 1 888 283-6847.